

Conformément au décret N°2012-137 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement des services de santé au travail, la nouvelle composition de la commission médico-technique est la suivante :

- Madame Katia BERNARDINO Directrice Générale du SIST du Libournais, Présidente de la CMT, représentant le Président de Service
- Madame Chantal DUGOURD, Directrice Adjointe
- Madame le Docteur Christine BLANC
- Madame le Docteur Marie Thérèse BLASAC
- Madame le Docteur isabelle CARDINALE
- Madame le Docteur Oana DIACONU
- Madame le Docteur Marie Noëlle DUBRANA
- Madame le Docteur Julia JORAND-BERTRAND
- Madame le Docteur Manon MERY-MICHEL
- Madame le Docteur Isabelle ROCHE
- Madame Isabelle BIJASSON, infirmière en santé au travail
- Madame Delphine DEGARDIN, infirmière en santé au travail (suppléante)
- Monsieur Thierry ROYON, (IPRP) Ingénieur de prévention
- Madame Cécile NAUDET, (IPRP) Ergonome
- Madame Nadine BERTHE, ASST médicale

La présente décision annule et remplace celle établie le 06 juillet 2023.

Le Président du SIST du Libournais,
Didier GUERIN